



can-am
RENEGADE

2020 Can-am Renegade 850

2020 Polaris Scrambler 850

		2020 Can-am Renegade 850	2020 Polaris Scrambler 850
Moteur	✓	Bicylindre en V Rotax de 854 cc, refroidi par liquide	Bicylindre de 850 cc, refroidi par liquide
Chevaux-vapeur	✓	78 ch	78 ch
Direction assistée	✓	Système de servodirection dynamique tri-mode (DPS)	Direction assistée électrique (DAE)
Transmission	✓	CVT avec frein moteur standard	CVT avec frein moteur standard
Suspension avant	✓	Bras triangulaire double arqués avec barre stabilisatrice avant FOX 1.5 PODIUM	Bras triangulaire double amortisseurs à l'huile
Suspension arrière	✓	Indépendante (TTI) FOX 1.5 PODIUM	Bras triangulaire double amortisseurs à l'huile
Pneus et Jantes	✓	Pneus de 25 po sur jantes en aluminium de 12 po	Pneus de 26 po sur jantes en acier de 14 po
Garde au sol		27,8 cm (11 po)	29,2 cm (11,5 po)
Système antivol	✓	Système de sécurité à encodage numérique RF (D.E.S.S)	Aucun
Équipement	✓	Accélérateur intelligent (iTC) avec modes de conduit, Pare-chocs avant	Pare-chocs avant

©2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc (BRP). Tous droits réservés. ®, MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BRP ou de ses sociétés affiliées. Aux É.-U., les produits sont distribués par BRP US Inc. *Poids à vide du modèle de base affiché. †Visco-Lok est une marque de commerce de GKN ViscoDrive GmbH. ‡Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. En raison de son engagement permanent envers la qualité et l'aspect innovateur de ses produits, BRP se réserve le droit en tout temps de supprimer ou de modifier les spécifications, prix, conceptions, caractéristiques, modèles et équipements sans aucun avis. Conduisez de façon responsable. BRP suggère fortement à tous les conducteurs de VTT de suivre un cours de formation sur la sécurité. Pour toute information concernant la sécurité et le cours de formation, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am autorisé ou aux États-Unis, téléphonez au ATV Safety Institute au 1 (800) 887-2887. Au Canada, téléphonez au Conseil canadien de la sécurité au 1 (613) 739-1535, poste 227. Conduire un VTT peut être dangereux. Pour leur sécurité, le conducteur et le passager devraient porter un casque, une protection pour les yeux et des vêtements sécuritaires appropriés. N'oubliez pas que l'alcool et la drogue ne doivent jamais faire partie de votre randonnée. Ne utilisez jamais sur les surfaces pavées ni sur les chemins publics. Ne tentez jamais d'effectuer des manœuvres spectaculaires. Évitez les vitesses excessives et soyez parfaitement prudent en terrain accidenté. Il faut avoir au moins 16 ans pour conduire un VTT dont la cylindrée du moteur est supérieure à 90 cc. Ne jamais prendre de passager sur un VTT qui n'est pas spécialement conçu à cet effet.

UNE MARQUE DE

